Motion sécurité sur le campus

La recrudescence des cas de harcèlement, d'agression jusqu'à un viol récent à la station de tram Doyen Brus (une enquête de police est en cours) a profondément choqué notre communauté et nous tenons collectivement à témoigner notre soutien entier aux victimes.

Ces faits intolérables renvoient à une préoccupation forte de notre université, puisque nous nous mobilisons pour lutter contre les violences sexuelles et toute forme d'agression. Depuis 2014, il existe une cellule dédiée à l'accompagnement des étudiants et des personnels.

Dans ce climat d'inquiétude légitime, les membres du CA, tiennent, avec sérénité et opiniâtreté, à condamner ces faits intolérables. Ils demandent à l'ensemble des acteurs institutionnels d'œuvrer rapidement pour que la sécurité sur le campus soit effective. En effet, les appels à la vigilance lancés à notre communauté n'ont de sens que s'ils sont assortis de mesures concrètes.

Les conseillers du CA demandent donc que les parties prenantes, Préfecture, Rectorat, Etablissements du campus, SIGDU, CROUS, TBM, Bordeaux Métropole, renforcent les actions déjà menées, prennent de nouvelles mesures et que le conseil en soit informé. Parmi celles-ci :

- des éclairages publics en nombre suffisant et fonctionnant en continu
- un accroissement de la fréquence des transports en commun de nuit reliant le campus et le centre- ville ; une meilleure desserte nocturne des résidences étudiantes et la généralisation des arrêts à la demande
- une augmentation de la fréquence des rondes nocturnes de sécurité (police et poste central de sécurité incendie)
- une meilleure information concernant les dispositifs existants pour l'intervention en cas d'agression et la prise en charge des victimes de violence sexuelle
- un renforcement du rôle des étudiants (dans l'opération Campus, dans la politique d'information et de sensibilisation)
- une formation de tous les membres de la communauté universitaire (étudiants et personnels) au devoir civique de la détection des violences et agressions de toute nature.

Les conseillers du CA s'engagent à veiller activement à la mise en place de ces mesures.

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr